

Notre deuil

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **21 (1933)**

Heft 398

PDF erstellt am: **08.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-261011>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny.

ADMINISTRATION

M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest

Compte de Chèques postaux I. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ORGANE OFFICIEL

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—

ÉTRANGER... 8.—

Le numéro... 0.25

Les abonnements partent de 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

ANNONCES

La ligne ou son espace:

40 centimes

Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent de 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

Notre deuil

Préparé dans l'atmosphère habituelle de joie au travail qu'inspirait la plus aimante des collaboratrices, ce numéro est achevé sous le signe du deuil le plus cruel qui puisse frapper notre Rédaction.

Mais celle qui nous a été si brutalement arrachée tenait trop à l'accomplissement consciencieux du devoir et à la régularité dans l'effort, elle avait une trop grande foi dans la bénédiction du travail qui, seul, sauve du désespoir, pour que l'idée nous soit venue un seul instant de renoncer à la parution de ce numéro. Tout au plus souffrira-t-il d'un léger retard, imputable aux circonstances si douloureuses dans lesquelles nous nous sommes brusquement trouvées, retard dont nous savons d'avance que tous nos lecteurs et toutes nos lectrices voudront bien nous excuser.

LA RÉDACTION.

L'aide aux chômeuses dans les cantons de St-Gall et d'Appenzell

Depuis dix ans déjà les entreprises de broderie en Suisse orientale périclitent. La concurrence étrangère, la baisse des monnaies étrangères, les droits d'entrée prohibitifs dans les pays acheteurs, la mode aussi, tous ces facteurs ont contribué au désastre qui prive aujourd'hui de leur gagne-pain des milliers d'ouvrières et d'ouvrières de fabrique, et autant de travailleurs à domicile dans les districts montagneux, où des villages entiers vivaient jadis de la broderie.

Plus la crise dure et plus le problème du chômage devient poignant. Depuis que l'hôtellerie est sérieusement atteinte, les employés d'hôtel qui se recrutent beaucoup en Suisse orientale, rentrent chez eux. Ils n'y trouvent que des travaux de chômage, travaux encore intermittents dans les localités aisées, alors que certaines communes sont totalement appauvries. Et que faire de tous les jeunes qui, chaque printemps, sortent des écoles et devraient trouver, sinon un travail qui les fasse vivre, du moins du travail tout court! On devine la démoralisation de cette jeunesse et la détresse des parents.

Qu'ont fait et que font aujourd'hui les Sociétés féminines pour atténuer les misères matérielles et morales dues à cet état de choses?

Elles ont d'abord repris certaines actions de secours qui avaient fait leurs preuves pendant la guerre: ainsi les ateliers populaires, fondés par l'une d'elles à Saint-Gall, en 1915, aux fins de transformer des vieilleries en jouets d'enfants, permettent depuis 1921 à nombre d'hommes d'apprendre, sous la direction d'un ouvrier qualifié, à raccommoder les souliers de leur famille, de même que des meubles détériorés, et à fabriquer des ustensiles de ménage et des meubles très simples; ils paient une minime finance pour contribuer aux frais de l'atelier, supportés essentiellement par la bienfaisance privée et les grandes associations d'utilité publique. L'atelier est muni de tours, d'établis, de machines à relier, de machines à coudre, car les femmes elles aussi y viennent remettre à neuf des vêtements usagés. La même Société qui exploite cet atelier possède une maison de repos pour les mères de famille surmenées et sous-alimentées.

La Centrale féminine de Saint-Gall s'occupe spécialement de cours ménagers pour les jeunes filles sorties des écoles, et de cours de cuisine populaires. Ces cours sont très bien fréquentés; l'Etat prête les cuisines scolaires chauffées, éclairées; la Centrale supporte les frais d'honoraires

et de matériel; les élèves paient une petite finance, mais en sont facilement exonérées, lorsque les moyens manquent. Ces cours ont un succès incontestable, il faut régulièrement les doubler, les tripler même. Les femmes, disposant de moins en moins d'argent, sentent le besoin d'apprendre comment on se nourrit économiquement, et malgré cela d'une façon suffisante au point de vue alimentaire. Le gouvernement, de son côté, comprend la valeur d'une adaptation rationnelle de toute la population à l'état de crise, et soutient tout effort qui lui est proposé dans cet ordre d'idées.

Dans un chalet à la montagne prêté par sa présidente, la Centrale organise depuis quatre ans deux séries de cours ménagers par saison, qui durent chacun deux mois. La pension de 120 francs est souvent payée par telle ou telle société féminine. On forme ainsi des employées de maison qualifiées, et le séjour à l'altitude les prépare physiquement à assumer un travail suivi.

En 1930 la Centrale entreprit une collecte de literie, puis en 1931 une première collecte de vêtements; lors de la seconde collecte de cet hiver, il y eut une affluence de dons telle, qu'il fallut les démembrer dans les locaux d'une fabrique. Les vêtements usagés ont été remis en bon état par des chômeuses rétribuées, puis, pendant plusieurs jours, les « clients » sont venus choisir, essayer, emporter ce dont ils avaient besoin.

Les Sociétés féminines catholiques travaillent dans la même ligne; elles ont créé des salles de couture en ville et dans les villages, où l'on transforme des vêtements donnés. Les femmes sont payées pour les heures de travail, puis on tâche de les récréer par des conférences, de petites fêtes, des collations, persuadé qu'il faut soutenir leur moral aussi bien que leur existence matérielle. L'Organisation chrétienne sociale catholique a institué des apprentissages ménagers de deux mois; la jeune fille est placée chez une maîtresse de maison qui la forme aux travaux de ménage, sans la rétribuer; il paraît que les résultats sont encourageants et que les apprenties prennent goût au service domestique.

Cet hiver, la même Société a imaginé une nouvelle action de secours: dans la ville de Saint-Gall et dans les principales localités du canton, elle fait réparer des souliers, estimant que le bienfait ne serait pas seulement pour les propriétaires des chaussures, mais aussi pour les petits cordonniers dont la clientèle habituelle n'a plus d'argent.

A. DE MONTET.

(La fin en 3^{me} page.)

Les « Désenchantées » sont admises dans le service diplomatique

Nous apprenons, en effet, que les « Désenchantées » — qui ne le sont plus du tout, puisqu'elles voient s'ouvrir devant elles tant et tant de perspectives d'action féconde et intelligente, encore refusées à bien des femmes de l'Europe occidentale — viennent de remporter un nouveau succès: l'admission des femmes au service diplomatique de la Turquie. Et bien entendu, ajoute sans ironie celui de nos confrères auquel nous empruntons cette information, les postes leur seront spécialement réservés dans les capitales « où les femmes jouent un rôle politique ».

Alors... voilà Paris, Rome, Berne, en catégorie spéciale pour la diplomatie turque, parce que les femmes n'y possèdent pas de droits politiques... Quel signe des temps !...

Le féminisme à l'Eglise

La paroisse de l'Eglise indépendante de la Chaux-de-Fonds, la plus grande du canton, vient, dans son Assemblée plénière, de reconnaître aux femmes électorales le droit d'éligibilité aux Conseils de paroisse, ceci par environ les cinquantièmes des voix des membres présents.



Les Femmes et la Société des Nations

NATIONALITÉ DE LA FEMME.

Lors de sa récente session de janvier, le Conseil de la Société des Nations a décidé, en application de la résolution adoptée par la dernière Assemblée sur la nationalité de la femme et que nous avons publiée en son temps, de prier le Secrétaire général de demander aux gouvernements des Etats membres de la S.d.N., ou ayant été invités à la Conférence de La Haye en 1930, de faire connaître toutes les modifications qu'ils ont pu apporter depuis lors à leur législation sur la nationalité de la femme, et à fournir à la S.d.N. pour 1935 un exposé des effets que peut avoir cette législation sur la nationalité de la femme.

Cette importante question reste donc à l'ordre du jour des préoccupations de la S.d.N., et de plus en plus se marque le fait que, en ce domaine, c'est sur le terrain national que les féministes devront surtout travailler maintenant.

ESCLAVAGE.

Durant cette même session, le Conseil a prié le Secrétaire général d'établir une liste d'experts susceptibles de faire partie de la Commission consultative d'experts en matière d'esclavage que la dernière Assemblée avait décidé de créer en 1934. A cette occasion, M. Eden, le représentant de la Grande-Bretagne, a manifesté le vœu qu'une femme figure parmi ces experts, suggestion que le Secrétaire général a immédiatement déclaré prendre volontiers en considération. A nos organisations féminines internationales de veiller maintenant à ce que suite soit donnée à ces déclarations, et à elles aussi de s'assurer une ou plusieurs candidates capables à présenter.

TRAITE DES FEMMES ET DES ENFANTS.

Signalons encore le rapport présenté au Conseil sur l'enquête sur la traite des femmes et des enfants en Extrême-Orient, enquête menée par une Commission spéciale comprenant un membre féminin (Dr. Sundquist, Suède), dont nous avons à plusieurs reprises entretenu nos lecteurs. Après un voyage de dix-huit mois, dans tout l'Orient, de la Palestine au Japon, cette Commission a établi un rapport que le Conseil de la S.d.N. a décidé de prier la Commission consultative pour la protection de l'enfance et de la jeunesse d'examiner dans sa prochaine session (mars-avril 1933), avec le concours de personnalités membres d'institutions spécialisées. Ceci promet une session du plus chaud intérêt.

UNE DÉLÉGATION FÉMININE AUPRÈS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

La semaine dernière, le Secrétaire-général, Sir Eric Drummond, assisté de M. Avenol, Secrétaire-général élu, a reçu une députation de représentantes des grandes organisations féminines internationales groupées dans le Joint Standing Committee: Alliance Internationale pour le Suffrage (Mrs. Corbett Ashby, M^{lle} Gourd); Conseil International des Femmes (M^{lle} van Eeghen); Fédération Internationale des Femmes universitaires (M^{me} Schreiber-Favre); Ligue Internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté (Miss Courtney); Union Mondiale de la Femme (M^{me} d'Arcis).

Mrs. Corbett Ashby, qui présidait cette

1 Voir le Mouvement, No 388.

Cette quinzaine, notre gain de 18 abonnements nouveaux depuis le 1^{er} janvier 1933 s'est augmenté de 2 unités.

Mais notre perte de 112 abonnés durant la même période s'est aggravée de 6 désabonnements encore.

Qui veut nous aider à remonter cette pente?...
Merci.

délégation, a prononcé un aimable discours, exprimant l'espoir de maintenir avec le nouveau Secrétaire-général les relations cordiales établies avec son prédécesseur, et a exposé les vœux des organisations féminines tant au point de vue de la représentation féminine dans le Secrétariat qu'à celui du maintien des activités qui, telles que les activités sociales par exemple, tiennent spécialement à cœur aux femmes. Sir Eric Drummond et M. Avenol ont tous deux donné l'assurance qu'ils ne perdaient pas de vue la nécessité soulignée par les deux dernières Assemblées de faire aux femmes une place équitable dans les services du Secrétariat et d'intensifier leur collaboration à la S.d.N., ajoutant que, dans les économies à effectuer dans les dépenses de la S.d.N., ils auraient pleinement égard aux droits que le Pacte réserve aux femmes. M. Avenol, notamment, a parlé de façon fort élogieuse du travail des femmes au Secrétariat, et a assuré la délégation que, bien qu'appartenant à un pays qui ne compte pas encore comme pays féministe, il professait une très grande admiration pour la valeur et les capacités féminines.

Lire en 2^{me} page:

Une déclaration collective pour le désarmement.

En 3^{me} et 4^{me} pages:

V. DELACHAUX: La femme nerveuse.
M. Roosevelt féministe.
H. ZWAHLIN: Le service domestique en Suisse.
E. QD: Vingt-cinq ans de barreau: Maria Véronne.
S. BONARD: La VI^e Journée des Femmes vaudoises.
A travers les Sociétés. — Programme des excursions et conférences avant et après la Conférence de Marseille.

En feuilleton:

Jeanne VUILLIOMONT: L'enseigne de la corneille.
Publications reçues.

IN MEMORIAM

M^{lle} Emma Zehnder
(1859-1933)

Les féministes de St-Gall viennent d'accompagner à sa dernière demeure encore une pionnière de notre mouvement, et dont l'activité ne s'est

UNE HÉROÏNE DU DEVOIR PROFESSIONNEL



Oliché Frauenrecht, Zurich.

M^{me} WIRTHNER NESSLER

téléphoniste du village de Blitsingen (Haut-Valais), qui, lors de l'incendie qui dévasta ce village, il y a quelques mois, resta à son poste, malgré une chaleur asphyxiante, pour assurer les communications téléphoniques et télégraphiques, qui permirent de sauver une partie du village. Veuve et mère de 7 enfants, M^{me} Wirthner, quand elle put quitter son poste professionnel se précipita sur la prairie où les petits s'étaient enfouis en pleurant de terreur.

